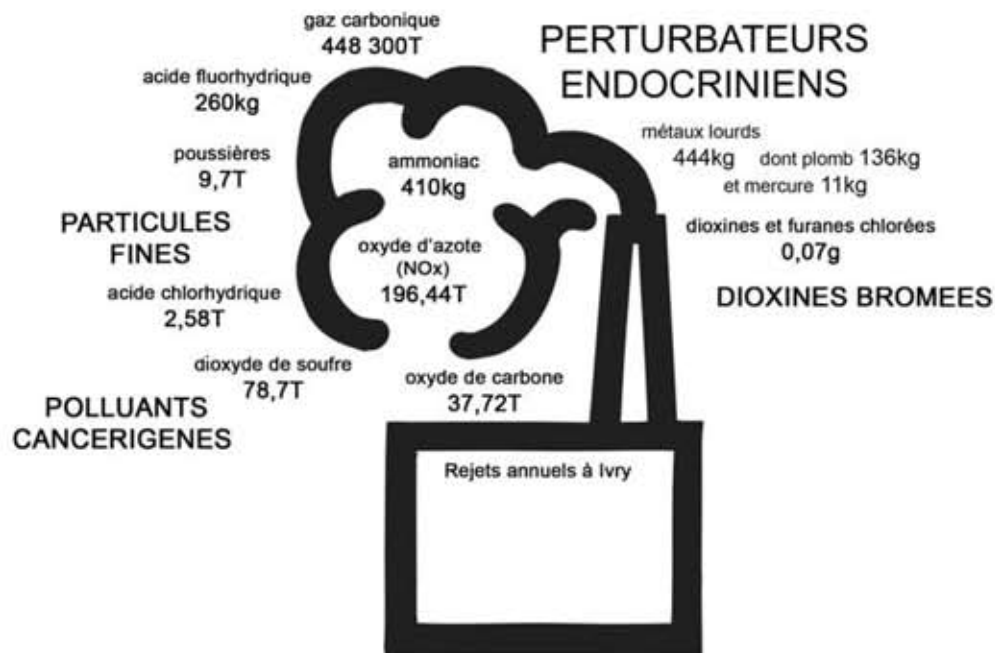
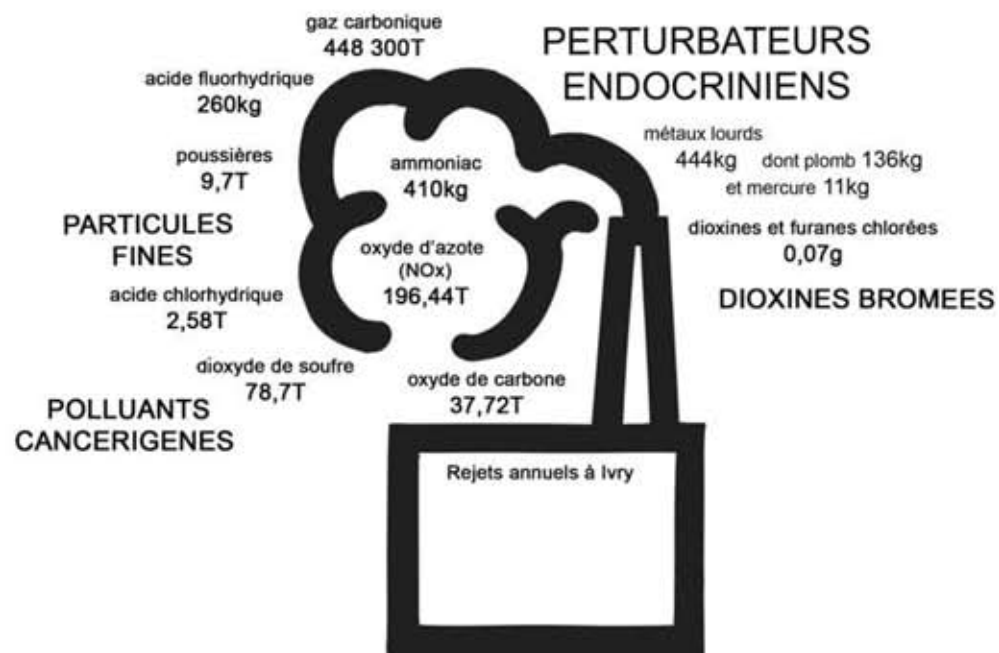


INCINERATION DES DECHETS : QUELS RISQUES POUR LA SANTE ?



INCINERATION DES DECHETS : QUELS RISQUES POUR LA SANTE ?



REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION JEUDI 5 AVRIL 2018 A 19H

SALLE ROBESPIERRE

2 rue Robespierre à Ivry sur seine - M° Mairie d'Ivry et RER C Ivry

avec

André CIOLELLA

Président du Réseau Environnement Santé

et Philippe CHAMARET

Directeur de l'institut Ecocitoyen de Fos-sur-Mer

rejoignez nous, restez informé(e)s :
www.collectif3r.org
www.facebook.com/collectif3r
www.twitter.com/collectif3r



ASSOCIATIONS : AGR à VILLEJUIF /
 LES AMIS DE LA TERRE / ATTAC-IVRY-CHARENTON /
 CLCV-IVRY / PASSERELLES / AVEC LE SOUTIEN
 DE ZERO WASTE FRANCE

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION JEUDI 5 AVRIL 2018 A 19H

SALLE ROBESPIERRE

2 rue Robespierre à Ivry sur seine - M° Mairie d'Ivry et RER C Ivry

avec

André CIOLELLA

Président du Réseau Environnement Santé

et Philippe CHAMARET

Directeur de l'institut Ecocitoyen de Fos-sur-Mer

rejoignez nous, restez informé(e)s :
www.collectif3r.org
www.facebook.com/collectif3r
www.twitter.com/collectif3r



ASSOCIATIONS : AGR à VILLEJUIF /
 LES AMIS DE LA TERRE / ATTAC-IVRY-CHARENTON /
 CLCV-IVRY / PASSERELLES / AVEC LE SOUTIEN
 DE ZERO WASTE FRANCE

INCINÉRATION DES DÉCHETS ET SANTÉ

Rôle des perturbateurs endocriniens

Les habitants d'Ivry-sur Seine et des communes avoisinantes vivent sous les rejets polluants des cheminées de ce qui a été longtemps le plus gros incinérateur de déchets d'Europe (capacité 700 000 t).

Seuls quelques uns des produits toxiques qui s'échappent dans l'air que nous respirons sont réglementés, dont les dioxines chlorées, et encore les normes sont-elles définies selon des critères techniques autant que sanitaires. L'OMS par exemple ne fixe aucune limite acceptable aux dioxines qui sont des polluants cancérigènes et des perturbateurs endocriniens. Associés à la baisse de qualité du sperme, aux malformations congénitales, à une puberté précoce, à l'obésité ou à l'autisme, *«les perturbateurs endocriniens ne sont pas des substances comme les autres, rappelle André Cicolella, le président du RES. Il faut les éliminer à la source, car on ne peut pas les gérer par la dose.»*

Le Collectif 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) regroupe les associations favorables aux solutions alternatives à l'incinération. Il réclame depuis plusieurs années au Comité de suivi de site de l'usine Ivry-Paris XIII la surveillance régulière des nouveaux polluants, non encore réglementés, comme les particules fines et ultrafines, ainsi que les dioxines bromées. Celles-ci, qui se forment par combustion des retardateurs de flamme présents dans de très nombreux produits du quotidien (plastiques, tissus, mousses, électronique,...) sont des toxiques aussi puissants que les dioxines chlorées. La seule mesure que nous avons pour Ivry date de 2013, et était très inquiétante: elle dépassait de 3 à 4 fois le niveau réglementaire des dioxines chlorées.

Mais qu'est-ce qu'un perturbateur endocrinien? Comment agit-il sur notre santé? Quelle interaction avec les autres polluants? Quel est le rôle des particules fines? Comment s'en prémunir? Pour en savoir plus le Collectif 3R organise une

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
Judi 5 avril 2018 à 19h
SALLE ROBESPIERRE
2 rue Robespierre 94200 Ivry-sur-Seine
Métro Mairie d'Ivry ou RER C Ivry-sur-Seine

avec :

- **André CICOLELLA**, président du Réseau Environnement Santé, qui a réussi à faire interdire le Bisphénol A dans les biberons et milite pour des "villes et territoires sans perturbateurs endocriniens".

- **Philippe CHAMARET**, directeur de l'Institut éco-citoyen de Fos-sur-Mer, institut qui mène un travail scientifique remarquable notamment sur les particules ultrafines et les effets cocktail des polluants industriels.

INCINÉRATION DES DÉCHETS ET SANTÉ

Rôle des perturbateurs endocriniens

Les habitants d'Ivry-sur Seine et des communes avoisinantes vivent sous les rejets polluants des cheminées de ce qui a été longtemps le plus gros incinérateur de déchets d'Europe (capacité 700 000 t).

Seuls quelques uns des produits toxiques qui s'échappent dans l'air que nous respirons sont réglementés, dont les dioxines chlorées, et encore les normes sont-elles définies selon des critères techniques autant que sanitaires. L'OMS par exemple ne fixe aucune limite acceptable aux dioxines qui sont des polluants cancérigènes et des perturbateurs endocriniens. Associés à la baisse de qualité du sperme, aux malformations congénitales, à une puberté précoce, à l'obésité ou à l'autisme, *«les perturbateurs endocriniens ne sont pas des substances comme les autres, rappelle André Cicolella, le président du RES. Il faut les éliminer à la source, car on ne peut pas les gérer par la dose.»*

Le Collectif 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) regroupe les associations favorables aux solutions alternatives à l'incinération. Il réclame depuis plusieurs années au Comité de suivi de site de l'usine Ivry-Paris XIII la surveillance régulière des nouveaux polluants, non encore réglementés, comme les particules fines et ultrafines, ainsi que les dioxines bromées. Celles-ci, qui se forment par combustion des retardateurs de flamme présents dans de très nombreux produits du quotidien (plastiques, tissus, mousses, électronique,...) sont des toxiques aussi puissants que les dioxines chlorées. La seule mesure que nous avons pour Ivry date de 2013, et était très inquiétante: elle dépassait de 3 à 4 fois le niveau réglementaire des dioxines chlorées.

Mais qu'est-ce qu'un perturbateur endocrinien? Comment agit-il sur notre santé? Quelle interaction avec les autres polluants? Quel est le rôle des particules fines? Comment s'en prémunir? Pour en savoir plus le Collectif 3R organise une

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
Judi 5 avril 2018 à 19h
SALLE ROBESPIERRE
2 rue Robespierre 94200 Ivry-sur-Seine
Métro Mairie d'Ivry ou RER C Ivry-sur-Seine

avec :

- **André CICOLELLA**, président du Réseau Environnement Santé, qui a réussi à faire interdire le Bisphénol A dans les biberons et milite pour des "villes et territoires sans perturbateurs endocriniens".

- **Philippe CHAMARET**, directeur de l'Institut éco-citoyen de Fos-sur-Mer, institut qui mène un travail scientifique remarquable notamment sur les particules ultrafines et les effets cocktail des polluants industriels.